Juillet-août 2012

Ville de Païta

N° 95

Bulletin municipal ici

Païta

Des bons réflexes contre les risques

Édito

Cyclone, inondation, incendie, accident industriel... Connaître les risques majeurs auxquels nous sommes exposés sur la commune pour mieux y faire face, c'est tout l'enjeu d'une brochure que vient d'éditer la mairie pour tous les habitants de Païta. Bonne lecture !

Harold MARTIN.

ENERCAL SOCIÉTÉ NÉO-CALÉDONIENNE D'ÉNERGIE

S.E.U.R PAÏTA

Conseil municipal

Séance du 25 juin

A l'occasion de la séance du 25 juin du conseil municipal, plusieurs délibérations ont été votées, notamment :

Pour lancer l'opération « Boulevard Sud »

Rappelons que la Ville de Païta a pour projet la création d'une liaison routière primaire et liaison douce (piétons et vélos) entre la BR1, au niveau du collège Sainte-Marie, juste après le stade municipal, et le giratoire du Mont-Mou *(lire notre édition de Mai-juin, Ici Païta n°94)*.

La création de cette voie permettra de désengorger l'entrée du village, au niveau de la gendarmerie et des établissements scolaires voisins.

Le Conseil municipal a autorisé le maire à déposer les demandes d'autorisation de défrichement et d'occupation du domaine public fluvial, ainsi qu'à recourir à la procédure d'appel d'offres restreint après appel public de candidatures pour l'attribution des marchés de travaux.

Ces démarches administratives sont nécessaires afin d'obtenir les autorisations de travaux. En effet, les études de conception ont notamment confirmé la nécessité de défricher des terrains situés sur une largeur de dix mètres le long des rives de la Caricouié et de créer trois ouvrages d'art hydrauliques dans le lit de la Caricouié, pour réaliser le Boulevard Sud.

Selon le Code de l'environnement de la province Sud, le Boulevard Sud est soumis à une autorisation préalable de défrichement, instruite par la Direction de l'environnement de la province Sud.

Subventions diverses

La commune de Païta attribue chaque année des subventions aux associations œuvrant pour le développement des loisirs et de la culture de la commune de Païta, ainsi qu'aux associations institutionnelles.

Leurs actions sont nombreuses et variées. Elles s'adressent à toutes les catégories de la population et constituent ainsi un outil d'intégration citoyenne.

Le Conseil municipal a voté pour 1 928 300 F de subventions à 14 associations culturelles, de loisirs et institutionnelles.

Numéros utiles

- **Mairie de Païta :**
  - Standard : 35 21 11
  - Développement social urbain : .. 35 21 14
  - Services techniques : 35 21 25
  - Service des finances : 35 21 27
  - Etat civil : 35 21 20
  - Elections : 35 21 16
  - Service des sports : 35 21 18
- Annexe de Tontouta : 35 12 92
- Dock socioculturel : 35 44 04
- Gendarmerie de Païta : 17
- Gendarmerie de Tontouta : 35 24 50
- S.E.U.R. (eau) : 43 28 00
- Bureau de Poste : 35 31 00
- Bureau de Poste de Tontouta : 35 11 00
- Fourrière Intercommunale 23 86 66
- Musée de Païta : 35 16 70
- Calédonienne des Eaux : 35 32 36
- Aéroport (horaires des vols) : 36 67 18
  CCI Tontouta : 35 12 65
- SMTU (Transports scolaires) : 26 97 11
- N° Vert CSP : 05 1234
- Dépannage Enercal (24h/24) : ... 25 06 66
- Mission d'Insertion des Jeunes : 35 21 15
- Service emploi et formation : 35 21 29
- Chambre funéraire : 44 16 20

La gendarmerie étend son opération **De tranquillité vacances à tranquillité absence**

Rappelons que la gendarmerie de Païta étend l'opération tranquillité vacances à l'opération tranquillité absence.

Si vous devez vous absenter de votre domicile pendant quelques jours et hors période de vacances, mais aussi pendant vos vacances, pensez à le signaler à votre gendarmerie, soit en passant au bureau, soit en remplissant un bulletin disponible dans votre mairie et le faire parvenir à votre brigade.

Tous les citoyens doivent participer à la sécurité de leur quartier et ne pas hésiter à contacter leur brigade de gendarmerie (**17 - appel gratuit - ou le 44 87 36**) en cas de constatation d'un délit ou même d'un comportement suspect.

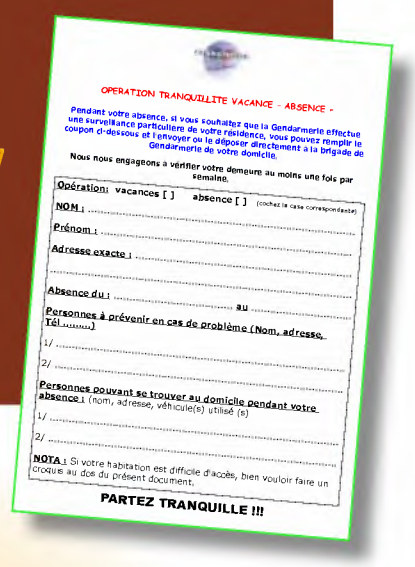

OPERATION TRANQUILLITE VACANCE - ABSENCE -

Pendant votre absence, si vous souhaitez que la Gendarmerie effectue une surveillance particulière de votre résidence, vous pouvez remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer ou le déposer directement à la brigade de Gendarmerie de votre domicile.

Nous nous engageons à vérifier votre demeure au moins une fois par semaine.

Opération: vacances [ ] absence [ ] (cochez la case correspondante)

NOM :

Prénom :

Adresse exacte :

Absence du : au

Personnes à prévenir en cas de problème (Nom, adresse, Tél.)

1/

2/

Personnes pouvant se trouver au domicile pendant votre absence : (nom, adresse, véhicule(s) utilisé (s)

1/

2/

NOTA : Si votre habitation est difficile d'accès, bien vouloir faire un croquis au dos du présent document.

PARTEZ TRANQUILLE !!!

Passeport biométrique **Attention à la date de fin de validité !**

*Au moment de prévoir un voyage à l'étranger, il est important de vérifier la validité de son titre de passeport. Certains pays, comme le Vanuatu ou la Nouvelle-Zélande, exigent un passeport ayant plus de **six mois de validité** au moment de sortir de leur territoire. Pour se rendre dans ces pays, il est vivement recommandé aux administrés de déposer une demande de renouvellement de passeport au moins dix mois avant l'expiration de leur titre.*

Uniquement sur rendez-vous

Rappelons que les dépôts des dossiers de passeport biométrique s'effectuent désormais uniquement sur rendez-vous, au service de la population, tél. : 35 21 11 (poste 546).

Attention : le propriétaire du passeport doit être présent au moment du dépôt du dossier et à la remise de son passeport. C'est pourquoi, les mercredis après-midis et les vacances scolaires sont réservés en priorité aux dossiers des enfants ou des jeunes scolarisés sur la commune.

Par ailleurs, le passeport étant produit en métropole, un délai d'un mois au minimum est nécessaire à sa délivrance (sous réserve de la validation du dossier par les services de l'Etat).

L'aménagement d'un espace des solidarités en projet

Les associations caritatives et d'entraide sociales ont besoin de locaux plus adaptés à leurs nouvelles missions, comme par exemple pour la friperie sociale de la Croix Rouge.

Fin 2010, l'espace de la parentalité a été aménagé, ainsi qu'un local associatif, dans les locaux occupés auparavant par l'Ecole territoriale des sapeurs-pompiers.

Les bâtiments existants où sont accueillies les associations (Croix Rouge, Saint-Vincent de Paul, Arsapah) ne présentent pas les conditions nécessaires pour l'accessibilité (notamment des PMR) ainsi que pour l'hygiène et la sécurité.

Pour un montant de 32 millions de francs, le Conseil municipal a donc validé le projet de réaménagement et d'agrandissement de ces locaux existants au centre ville de Païta.

Il est notamment prévu la création d'un local de 26 m² destiné à la friperie de la Croix Rouge, la création d'un local de 28 m² destiné à l'amicale des anciens combattants et l'aménagement d'un local de 28 m² pour l'Arsapah.

Centre du service national
Recensement obligatoire

Filles et garçons de nationalité française, nés en 1996 : vous avez l'obligation de vous faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Il suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

– Carte nationale d'identité ou passeport

– Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation.

Une attestation vous sera alors remise.

Vous participerez ensuite à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation.

Ce document sera exigé pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les garçons et les filles de moins de 25 ans, nés avant 1995, qui ne sont pas encore fait recenser, doivent également se présenter à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.

Tél. 29 28 82 / 35 21 20 (mairie)
mél. : csnoumea@lagoon.nc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA

Carnet Blanc

Stéphanie MARSOEP et Jean KIKANOI se sont mariés le 31 mai.

Jessica MEKENESE et Jean-Christopher KIKANOI se sont mariés le 11 mai.

Nathalie SOUCRA et Christian DOELBARI se sont mariés le 1er juin.

Numéros Santé

- **Samu :** 15
- **Pompiers :** 18
- **Ambulances :** 35 38 08
- **Dispensaire :** 35 31 18
- **Centre médico-social :** 35 31 18
- **Sages femmes libérales :**
  - Marc Garcia : 43 42 09
  - Mireille Leroy : 46 28 42
- **Médecins libéraux :**

– Généralistes :
- Barbara David : 43 02 43
- Bertrand Péré : 35 19 26
- Cabinet médical Dunais : 46 67 00
- Dominique Chazal : 35 12 99
- Frédéric Roy : 35 32 02
- Jacques Lalie : 46 78 46
- Jean-Luc Billaux : 35 32 02
- Jean-Paul Hervieu : 41 94 20
- Philippe Buffet : 35 12 99
- Sonia Verin : 35 19 26

– Spécialistes :
- Cardiologie, Jean Guichard : 46 51 64
- Radiologie, Dominique et Marie-Louise Genet : 44 25 26

- **Infirmiers libéraux :**
  - AAA cabinet d'infirmières : 44 57 68
  - A. Béatrice Infirmerie : 91 77 19
  - Alain Chagnaud : 35 30 93
  - A vos soins : 44 36 22
  - Assistance infirmière : 27 10 40
  - Cabinet Savannah : 45 17 77
  - Gérard Gaggioli : 43 21 1
  - Les infirmières de Païta : 43 44 61
    - Anne-Laure Vieira Da Silva : 92 88 00
    - Joëlle Lachenal : 94 76 29
    - Tolofua Latu : 79 54 39
  - Pascal Seuru : 78 13 07
- **Dentistes :**
  - Christophe André : 41 78 80
  - Christian Collot : 35 15 92
  - Etienne Du Boucher : 35 41 28
  - Laurent Valette : 35 35 53
  - Thierry Rodriguez : 44 24 43
  - Véronique Ordas : 35 35 53
- **Pharmacies :**
  - Pharmacie Les tulipiers : 43 97 93
  - Pharmacie de Païta : 35 32 01
  - Pharmacie de Savannah : 46 66 40
  - Pharmacie de Tontouta : 35 18 98
- **Kinésithérapeutes :**
  - Bruno Deroses : 94 49 07
  - Evelyne Richard : 35 35 55
  - Jean-François Avy : 35 10 10
  - Olivier Lefèvre : 35 35 55
  - Olivier Simon : 43 42 23
  - Sandrine Pierot : 43 92 41

Païta

Le Bulletin municipal de Païta est édité par la Mairie de Païta. Tél : 35 21 11/Fax : 35 30 47
Il est imprimé sur du papier répondant aux normes de préservation des forêts et tiré à 4800 exemplaires sur les presses d'EIP.

Directeur de la Publication : Harold Martin
Coordination : Joël Sastourné
Réalisation : Post-Scriptum
Rédaction : Jean-Dominique Pinçon, Kristel Pobel, Julie Perrochaud.
Mise en page : Pro Création
Photos : équipes municipales, Brigitte Roumagnac, dr.

Avec la participation de Frédérique Plusquellec, Jessica Depardon, Nadège Lerandy, Caroline Telai, Sébastien Jalet, Christophe Lefèvre, Frédéric Malaval, Jean-Marc Brunier, Michel Tuihani, Didier Soekardjan, Danilo Guépy, Willy Gatuhau, Florent Perrin, Marc Richer, Virginie Haelemai, Manuela Ginestre, Tito Soerjana.

Ville de Païta

Ecole primaire
Païta Sud

Un point sur les travaux en cours...

- Les travaux de terrassement de la future école Païta Sud battent leur plein. Les matériaux en place étant de mauvaise qualité géotechnique, ils ont été substitués sur une épaisseur de 1,5 mètre afin de pouvoir accueillir les fondations des bâtiments.
- La substitution pour les voiries est, quant à elle, en cours. Les premières dalles concernant les bâtiments du pôle élémentaire sont en cours de réalisation. Enfin, les raccordements aux différents réseaux (Enercal, SEUR, OPT) débuteront dans le courant du mois de juillet.
- Actuellement, l'avancement des travaux permet de tenir l'objectif d'une ouverture partielle à la rentrée scolaire 2013 (classe maternelle).

Entretien des cours d'eau

Des rivières aux p'tits soins !

Dans le cadre de la convention avec les services territoriaux et provinciaux, l'entretien des cours d'eau s'est poursuivi en mai et juin avec notamment une coupe d'arbres dans la rivière Karikouié, au village, et le nettoyage du faux-bras de la rivière Karikouié.

Hors convention, la rivière Népariri, à Naniouni, a pour sa part fait l'objet d'un curage et certaines zones ont vu leurs berges confortées par des enrochements.

Route de la baie de Toro

Fin des travaux

Les enrochements de la route d'accès à la plage de Toro sont désormais achevés.

Rénovation de la voierie

La RM3 fait peau neuve

Cette rénovation routière consiste à reprendre les tronçons les plus détériorés situés entre l'échangeur de Païta Nord et le rond-point d'accès au lotissement de Tiaré Naterré, et notamment la traversée de la tribu de N'Dé.

Ces travaux porteront principalement sur l'amélioration de la gestion des eaux (assainissement), le renforcement de la chaussée et, enfin, la réalisation d'un revêtement de la voie pour la sécurité et le confort des usagers et riverains.

Le chantier, dont la durée est estimée à trois mois et demi, débutera en juillet.

Le coût global des travaux, attribués à la société Entreprise Réunies et financés par l'Etat à hauteur de 38 %, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, représente 87 681 992 F.

Que peut-on déposer à la collecte ?

Les déchets verts

La collecte des déchets verts concerne exclusivement des déchets générés par le nettoyage régulier des terrains où sont implantées les résidences principales ou secondaires des abonnés.

Attention, sont interdits :

- les déchets végétaux et terreux provenant des décapages des terrains,
- les troncs d'arbres,
- les gros branchages (diamètre supérieur à 20 cm).

Les déchets encombrants

La collecte des déchets encombrants concerne exclusivement des objets domestiques tels que les équipements électroménagers, les meubles, la literie, les cycles, les palettes en bois.

Attention, sont interdits :

- les objets dont les dimensions excèdent 2 m de long, 1,5 m de large et 80 kg ;
- les déblais, gravats, décombres provenant de démolitions d'ouvrages, de travaux publics ou particuliers ;
- les résidus provenant d'une activité artisanale, industrielle ou commerciale ;
- les bouteilles de gaz et extincteurs ;
- les produits chimiques ;
- les batteries de véhicule ou les piles ;
- les pièces et éléments métalliques (provenant de véhicules, de charpente ou de toiture) ;
- les déchets à risques infectieux, coupants, piquants, souillés susceptibles de propager des infections contagieuses ;
- les déchets anatomiques et les déchets issus des abattages ;
- les pots ou bidons d'huile et de peintures ;
- les déchets liquides ou susceptibles de s'envoler.

Dans tous les cas, ces déchets, qui par leurs dimensions et leur poids ne peuvent être placés dans les récipients réglementaires, seront pris en charge par le service de ramassage dans la limite de 3 m³ par collecte.

Prochaine collecte :

Déchets verts

- **Du lundi 2 au vendredi 6 juillet**

Secteur 1 : Savannah, Savannah-sur-mer, Katiramona, Gadji, ZIZA, ZICO, Mont-Mou, Village.

- **Du lundi 9 au vendredi 13 juillet**

Secteur 2 : Bernard, Mairie, Julisa, Ondémia, Beauvallon, Val-Boisé, Tamoa.

- **Du lundi 16 au vendredi 20 juillet**

Secteur 3 : Tontouta, Beaurivage, Littoral.

Déchets encombrants

- **Du lundi 6 au vendredi 10 août**

Secteur 1 : Savannah, Savannah-sur-mer, Katiramona, Gadji, ZIZA, ZICO, Mont-Mou, Village.

- **Du lundi 13 au vendredi 17 août**

Secteur 2 : Bernard, Mairie, Julisa, Ondémia, Beauvallon, Val-Boisé, Tamoa.

- **Du lundi 20 au vendredi 24 août**

Secteur 3 : Tontouta, Beaurivage, Littoral.

Lycée Jean XXIII

Place à la pratique !

Cette année, ce sont les élèves de première année de CAP, section « Petite enfance » du lycée Jean XXIII, qui sont passés aux travaux pratiques en accueillant la trentaine d'élèves de grande section de la maternelle Luc Amoura 2.

Les futures « nounous » avaient tout préparé afin que les plus petits se sentent chez eux et passent un agréable moment : chansons, chasse au trésor dans le parc de l'établissement, déjeuner et animations, le tout dans un décor spécialement confectionné par les collégiennes sur le thème des pirates.

Une mise en condition très formatrice pour ces jeunes filles de 1ère année qui ont su veiller à la sécurité et au bien-être des enfants et vivre concrètement la réalité du métier auquel elles se destinent !

Subventions au Conseil municipal du 25 juin

Transports périscolaires

Depuis plusieurs années, la mairie de Païta prête son concours financier aux établissements scolaires, publics et privés, primaires et secondaires, pour la prise en charge des déplacements qu'ils organisent dans le cadre de leurs activités périscolaires.

Depuis 2010, un forfait transport de 25 000 F est attribué indifféremment à chaque classe de la commune. En raison de leur éloignement, il a été décidé au cours de la séance du conseil municipal du 25 juin, d'augmenter le montant du forfait de l'école primaire Henri-Martinet et du groupe scolaire de Tamoa.

En 2012, le montant total attribué aux 236 classes de la commune pour le transport scolaire s'élève à 5 900 000 F.

Soutien aux projets éducatifs

Dans le cadre de sa politique scolaire, la commune a attribué 1 172 000 F aux différents organismes (établissements scolaires, APE, OCCE…) afin de concourir au financement des actions et projets mis en place (sorties culturelles, voyages pédagogiques, activités sportives…).

Ecole maternelle Luc Amoura

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 480 500 F est allouée à l'école maternelle Luc Amoura pour l'année 2012.

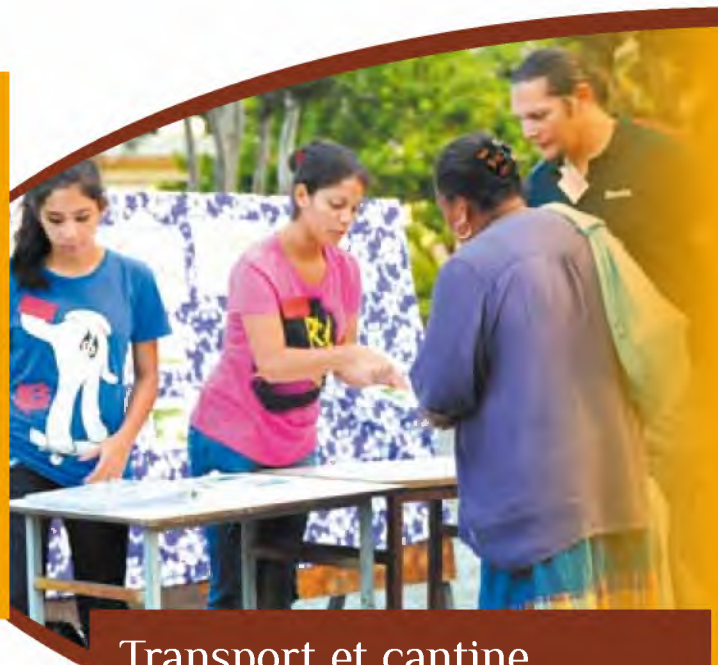

Les parents au lycée !

Visite guidée à Jean XXIII

C'est en chanson que les élèves du lycée professionnel Jean XXIII ont accueilli leurs familles avant de les guider pour une visite de l'établissement.

Ce fut également l'occasion pour l'équipe éducative de présenter les différentes filières, les projets pédagogiques en cours et de communiquer plus directement avec les parents présents. Une action qui a permis de rassurer, d'informer, d'échanger et qui contribue à préserver une bonne ambiance au sein de l'établissement.

Transport et cantine scolaires

Tarifs et inscriptions

Pour la restauration scolaire (maternelle et élémentaire publiques), tél. 35 21 27

- 8 600 F par mois par enfant (de mars à novembre).
- Gratuité pour les enfants boursiers. Toutefois, les parents sont tenus d'inscrire leur(s) enfant(s) en mairie ou à l'annexe de Tontouta, munis de l'attestation de bourse.

Pour le transport scolaire primaire, tél. 35 21 27

- 7 000 F par trimestre par enfant non boursier.
- 5 000 F par trimestre par enfant boursier.

Inscriptions à la caisse des menues recettes de la mairie :

- de 7h30 à 14h30 en mairie
- de 13h à 15h30 à l'annexe de Tontouta

Paiement par prélèvement automatique

– Pour faciliter le paiement, optez pour le prélèvement automatique. Pour simplifier sa mise en place, présentez un RIB ou un RIP lors de l'inscription.

– Les administrés qui paient déjà par prélèvement automatique sont invités à prendre contact avec la mairie (ou l'annexe de Tontouta) afin de reconduire pour l'année ce mode de paiement et de préciser la nouvelle situation des enfants (nouvelle classe, nouvelle école...).

Pour le transport du secondaire par le SMTU (public et privé), tél. 26 97 11

Le goût des Jeudis du centre-ville

Rencontre au « fumet » !

45 élèves des filières professionnelles du lycée Jean XXIII, accompagnés de leurs professeurs, ont participé au Jeudi du centre-ville consacré au goût. Les sections « Charcutier/Traiteur », « Boucher », « Boulanger » ou encore « Cuisine » et « Service restauration » ont ainsi diffusé leurs savoir-faire et les arômes du Mont-Mou !

Vie paroissiale

Fête à l'église

En mai, les fidèles de la paroisse sont venus nombreux participer à la fête organisée à l'église de Païta. Les fonds récoltés à cette occasion permettront de rénover les bâtiments accueillant les enfants pour le catéchisme.

Appel du 18 juin

La population était invitée à la commémoration de l'appel du Général de Gaulle qui s'est déroulée le samedi 16 juin, au monument aux morts, en présence notamment des anciens combattants, et des élus municipaux et du nouveau commissaire de la République Régis Elbez.

Centre de secours

Baptême du feu...

Onze pompiers du centre de secours de Païta et leurs formateurs se sont retrouvés sur le plateau de manœuvres, derrière les ateliers municipaux, pour mettre en application les procédures de lutte contre le feu en milieu clos apprises au cours de leur précédente formation.

Pour les formateurs tout récemment diplômés, ces exercices étaient aussi l'occasion de mettre en pratique leurs nouvelles compétences. Un baptême du feu pour tous les participants !

Nettoyage et répulsifs

Protégez-vous de la dengue et du Chikungunya !

Vous devez détruire les larves de moustique !

Vous devez prendre conscience que le nettoyage de votre maison et de votre jardin est indispensable pour éviter la prolifération du moustique vecteur de ces maladies, l'ædes ægypti. Il naît dans l'eau, il faut donc vider tous les récipients qui en contiennent : sous-pots, touques, bols, gouttières bouchées, pneus, feuilles de palmier…
Il est impératif aussi que vous vous protégiez des moustiques en utilisant des répulsifs (citronnelle, pulvérisateur, tortillons…).

Thé dansant au Dock

Les anciens fêtent Pâques !

Les anciens de Païta, ainsi qu'un groupe de personnes âgées de Bourail, ont été invités par la municipalité à se retrouver au Dock socioculturel pour un thé dansant organisé à l'occasion des fêtes de Pâques.

Bonne humeur et convivialité étaient une fois de plus au rendez-vous !

Centres de loisirs

Des centres de loisirs seront ouverts pendant les vacances de juillet et de septembre, au Lycée Jean XXIII et à Tontouta. Les enfants de 4 à 12 ans y seront accueillis tous les jours, de 7h à 17h. Le transport sera assuré par la mairie tous les jours, matin et soir. Au programme : sorties plein air, découvertes, rencontres inter-centres, jeux...

Du 16 au 20 juillet

Inscriptions les 2, 3 et 9 juillet :
Dock Socioculturel : de 8h30 à 11h30
Mairie annexe de Tontouta : 13h à 16h

Médiathèque

Le nouveau logiciel opérationnel

Rouverte au public depuis le 5 juin, la médiathèque de Païta dispose aujourd'hui d'un outil performant de gestion et de catalogage du fonds documentaire. La mise en place de ce nouveau programme a exigé la fermeture temporaire de cet espace afin de permettre aux bibliothécaires d'installer le nouveau logiciel de catalogage des ouvrages de prêt.

La médiathèque, qui appartenait jusqu'à maintenant au réseau Redocal, relié à la bibliothèque Bernheim, a été contrainte de changer de mode de fonctionnement. « N*ous avions des problèmes techniques* », explique Virginie Haelemaï, responsable de la médiathèque, « *Nous ne pouvions pas éditer de statistiques, ni de lettres de rappel et il était impossible d'avoir un suivi de notre base de données* ».

L'installation du logiciel Paprika, de la société Décalogue, permet aujourd'hui une totale autonomie dans la gestion de la base de données de la médiathèque, un suivi de la banque de prêt et l'édition de lettres de rappel pour les adhérents n'ayant pas rendu leurs ouvrages dans les délais impartis.

Cette mise en place a nécessité un travail conséquent, la formation des personnels, ainsi qu'une nouvelle saisie complète du fonds documentaire, les données n'ayant pu être récupérées de l'ancien système.

L'équipe a également profité de cette interruption pour réaménager les espaces de la médiathèque. *(Lire aussi pages 14 et 15)*

Cérémonie du 8 mai

Au nom du souvenir...

La commune Païta a célébré le 67e anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale en conviant la population et les anciens combattants au traditionnel dépôt de gerbes.

La commémoration s'est déroulée au monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires et d'un détachement de la Base aérienne 186 « Paul Klein », venu rendre les honneurs à leurs anciens.

Vie associative

L'Arsapah, sur les traces du passé...

Fin mai, l'Association rencontre soutien aide aux personnes âgées et/ou handicapées (Arsapah) de Païta a organisé une sortie culturelle à Bourail à l'occasion de Caledoun, une exposition sur le thème des déportations d'Algérie et d'Afrique du Nord en Nouvelle-Calédonie au XIXe siècle.

La trentaine de membres de l'association ayant fait le déplacement a été accueillie par Taïeb Aïfa, maire de la ville, et la présidente des personnes âgées de Bourail, avant d'être guidée dans cette histoire passionnante et émouvante de la communauté arabe et berbère de Nouvelle-Calédonie.

Du 3 au 14 septembre

Inscriptions les 20, 21 et 27 août :
Dock Socioculturel : de 8h30 à 11h30
Mairie annexe de Païta : 12h30 à 16h

Se munir du carnet de santé de l'enfant, de l'attestation de bourse 2012 et du coupon CAFAT.

- 6 950 F/ enfant / semaine pour les non boursiers
- 1 000 F /enfant / semaine pour les boursiers
- Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants par famille.

Renseignements auprès de l'ACAF, au 28 15 05, ou sur le site internet www.acaf.nc

Mieux connaît les risque à Païta

Comme tout territoire et comme toute collectivité humaine, Païta est exposée à des risques naturels, tels que les cyclones et les inondations, ou encore à des risques technologiques liés à l'utilisation ou au transport de matières dangereuses.

Face à ces risques majeurs, l'expérience montre qu'une information préventive de la population sur les précautions à prendre permet de réduire sensiblement le nombre de victimes et l'importance des dégâts.

La mairie a donc souhaité réaliser un document adressé à tous les habitants de la commune afin de les informer des risques potentiels auxquels nous sommes exposés pour mieux y faire face. Sous la forme d'un petit livret, accessible et pratique, il est distribué ce mois-ci.

A lire attentivement et à garder précieusement !

Vous avez dit « risque majeur » ?

C'est une catastrophe naturelle ou technologique qui survient dans une zone où les risques humains, économiques et environnementaux sont importants. C'est un évènement potentiellement dangereux !

Le risque majeur se caractérise par sa faible fréquence (on a alors tendance à oublier les bons réflexes !) et par sa gravité (de nombreuses victimes, des dommages importants pour les biens et l'environnement…).

Il existe deux grandes familles de risques majeurs :

- Les risques naturels : feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, tsunami…
- Les risques technologiques : risque industriel, transport de matières dangereuses, rupture de barrage…

7 risques majeurs à Païta

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) vous présente les 7 risques auxquels la commune de Païta peut être exposée, selon l'endroit où vous habitez, et les consignes de sécurité à appliquer :

- inondation
- mouvement de terrain
- cyclonique
- marée de tempête et tsunami
- feux de forêt
- le risque industriel
- transport de matières dangereuses.

Comment s'organisent les secours ?

Le plan communal de sauvegarde (PCS)

En cas de crise majeure, le maire déclenche le plan communal de sauvegarde. Cet outil, mis en place par la commune depuis le 1er janvier 2012, permet de :

- **Diffuser** l'alerte et les consignes de sécurité.
- **Organiser** la protection de la population, de l'environnement et des biens.
- **Mobiliser** les moyens d'action.
- **Mettre en œuvre** les mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le poste de commandement communal (PCC)

Dès que le PCS est déclenché, le maire met en place une cellule de crise appelée poste de commandement communal. Installé en mairie dans la salle des délibérations du conseil municipal, le rôle du PCC consiste à :

- **Centraliser** les décisions prises par le Directeur des opérations de secours (le maire ou le Haut-commissaire de la République).
- **Coordonner** les actions des services de secours (sapeurs-pompiers, SAMU…).

Composé de 64 pages, le livret est illustré par Patrick Berger pour en faciliter la lecture et permettre à tous, même aux plus jeunes, d'acquérir les bons réflexes...

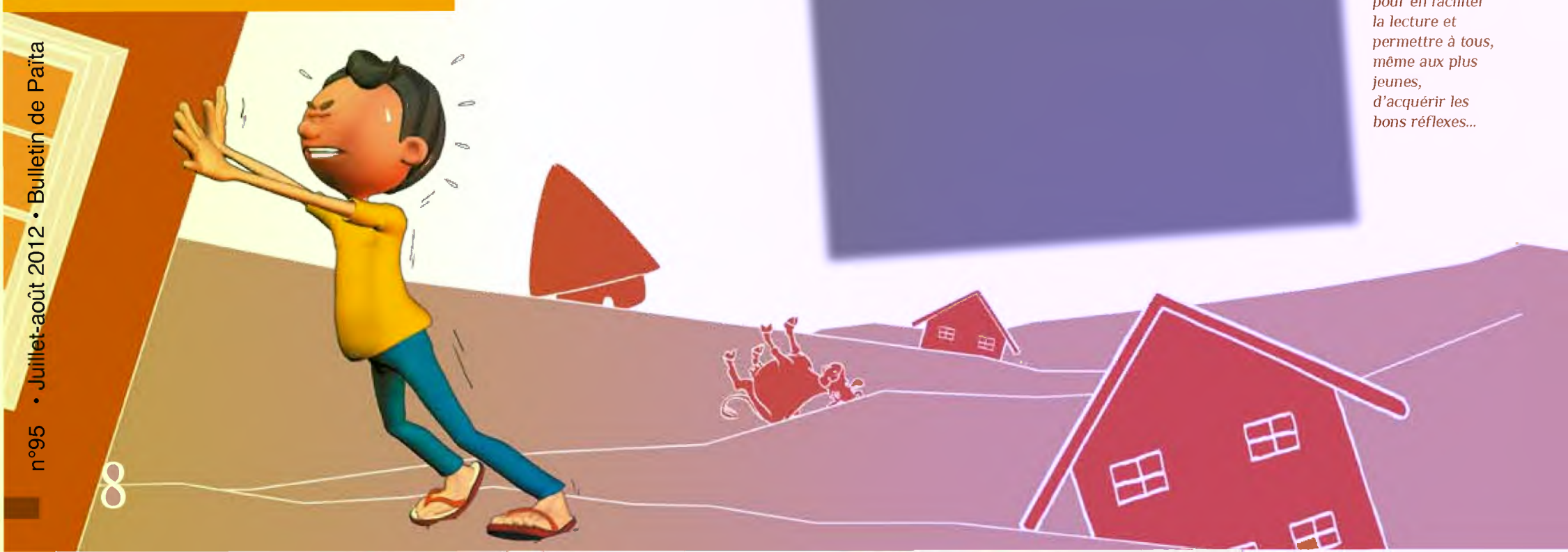

ajeurs

tre

es

En plus du livret, chacun recevra cette plaquette plastifiée qui résume l'essentiel de ce qu'il faut retenir : les principaux bons réflexes selon le risque. A accrocher derrière la porte de la buanderie ou sur le côté d'un placard par exemple...

Dans tous les cas, équipez-vous !

En cas de risque majeur, et quel que soit le risque, prévoyez les équipements minimum :

- Une radio portable avec des piles.
- Une lampe de poche.
- Une réserve d'eau potable.
- Vos papiers personnels (carte d'identité, carnet de santé,...).
- Votre pharmacie d'urgence.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ville de Paita

Les risques majeurs à Païta : les bons réflexes

Pour tous les risques

- **Ecoutez la radio** pour connaître les informations et les consignes à suivre. NC 1ère **90.0 MHz**
- **Ne téléphonez pas,** libérez les lignes pour les secours.
- **Surtout n'allez pas chercher vos enfants à l'école.** Les enseignants s'occupent d'eux et les mettent à l'abri.

Inondation

- Coupez l'électricité et le gaz.
- Ne rétablissez l'électricité que sur des installations complètement sèches.
- Ne consommez pas l'eau du robinet sans l'aval des autorités sanitaires.

Mouvement de terrain

- Evacuez au plus vite les lieux en fuyant latéralement.
- Ne revenez pas sur vos pas.
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

Feux de forêt

- Fermez, abritez ou isolez les bouteilles de gaz si elles sont mobiles.
- Ouvrez le portail de votre terrain.
- N'évacuez les lieux que sur décision des sapeurs-pompiers.

Risque industriel

- Coupez l'électricité et le gaz.
- Fermez les portes, fenêtres, aérations et soupiraux.
- Ne fumez pas.

Marée de tempête et tsunami

- Si nécessaire, évacuez votre habitation et gagnez à pied les hauteurs les plus proches
- Ne circulez pas en bord de mer et limitez votre vitesse sur les routes exposées à la houle.
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.

Cyclone

- Vérifiez le contenu de votre nécessaire d'urgence y compris sur le plan médical.
- Rejoignez votre domicile ou un abri sûr (fermez les volets, les fenêtres et les portes)
- Ne franchissez pas les gués, creeks et radiers.

Transport de matières dangereuses

- Mettez-vous à l'abri chez vous ou entrez dans le bâtiment le plus proche.
- Fermez le gaz et l'électricité.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas de flamme.

Téléphones d'urgence :

- Sapeurs-pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- SAMU : 15
- PCC / Mairie de Païta : 35 21 11
- Haut-commissariat de la République : 26 63 00
- SEUR (EAU) : 43 28 00
- ENERCAL (ÉLECTRICITÉ) : 25 06 66

Fréquences radio : • NC 1ère 90.0 MHz

Sites internet utiles :

- www.meteo.nc
- www.nouvellecaledonie.la1ere.fr

Mini-hand

Partie remise !

Le 19 mai dernier, les jeunes de l'école de hand-ball de Païta devaient accueillir leurs homologues du Mont Dore à l'Arène du Sud. Ces derniers n'ayant malheureusement pas pu faire le déplacement, les mini-handballeurs de Païta en ont profité pour s'entraîner et se réunir autour d'un bon goûter offert par le club !

Tir à l'arc

Journée porte ouverte

Début mai, une quarantaine de personnes ont participé à la journée porte ouverte organisée par Les archers de Païta, en partenariat avec la ligue calédonienne de tir à l'arc. Cette opération avait pour but de faire découvrir cette discipline qui reste encore relativement confidentielle malgré ses quelque 330 adhérents répartis sur toute la Grande-Terre.

Basket-ball

Coupe d'ouverture du championnat province Sud

Près de 400 jeunes, des mini-poussins aux minimes, filles et garçons, ont envahi les terrains de l'Arène du Sud à l'occasion de la Coupe d'ouverture du championnat province Sud, une compétition à laquelle la toute nouvelle section de Païta participait pour la première fois !

Les infrastructures de la commune et la présence de nombreux clubs et responsables (Rivière-Salée, Indépendante, Vallée-du-Tir, Mont-Dore, Dumbéa) ont permis d'assister à des matchs de qualité dans d'excellentes conditions.

Base-ball

Démonstration et adhésion !

Le 21 avril dernier, le Locomotive club de Païta a accueilli près de 50 jeunes et adultes venus spécialement découvrir la discipline phare des Etats-Unis : le base-ball. Ce rendez-vous a permis au club de promouvoir ce sport collectif et d'accrocher à ses wagons quelques nouveaux joueurs !

Au programme

JUILLET

SAMEDI 7 JUILLET

- **Tir, ISSF 3x40,** au terrain de tir de Païta, organisé par le Sporting club de Païta.

DIMANCHE 8 JUILLET

- **Tir, 100 m sur table**, au terrain de tir de Païta de 8h à 12h, organisé par le Sporting club de Païta.
- **Tir à l'arc, championnat de tir fédéral**, au centre de loisirs, organisé par Les archers de Païta.

MARDI 10 JUILLET

- **Cross scolaire**, au centre de loisirs/stade de 9h à 14h, organisé par le Comité USEP de la 6e circonscription.

JEUDI 12 JUILLET

- **Basket-ball, championnat province Sud**, à l'Arène du Sud de 19h à 22h, organisé par le Comité provincial Sud de basket.

SAMEDI 14 JUILLET

- **Tir, SM petit calibre et Field Pistol**, au terrain de tir de Païta, organisé par le Sporting club de Païta.

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 JUILLET

- **Sports Vacances, pour les 6/12ans**, au stade municipal et à l'Arène du Sud de 8h30 à 11h15, organisés par le service des sports de la commune.

MARDI 17 JUILLET

- **Basket-ball, championnat province Sud**, à l'Arène du Sud de 19h à 22h, organisé par le Comité provincial Sud de basket.

MERCREDI 18 JUILLET

- **Karaté, prix Fight shop cup**, qualification juniors/seniors, à l'Arène du Sud, organisé par le Comité régional de karaté.

DIMANCHE 22 JUILLET

- **Tir, SM gros calibre**, au terrain de tir de Païta de 8h à 12h, organisé par le Sporting club de Païta.

SAMEDI 28 JUILLET

- **Tir, SM carabine**, au terrain de tir de Païta, organisé par le Sporting club de Païta.

DIMANCHE 29 JUILLET

- **Tir, 200 m sur table**, au terrain de tir de Païta de 8h à 12h, organisé par le Sporting club de Païta.

AOUT

SAMEDI 4 AOÛT

- **Baseball, match Locomotive/Lions**, au terrain de baseball, organisé par la Locomotive de Païta.

Equitation

Concours de saut d'obstacles

Le 29 avril, une soixantaine de jeunes cavaliers se sont retrouvés sur les installations des Ecuries Soñador pour y disputer la deuxième manche du championnat province Sud de saut d'obstacles en poneys.

Equitation western

Premier stage pour l'ACEW

En mai, l'Association calédonienne d'équitation western (ACEW) a organisé son premier stage de l'année sur le carré de rodéo de Gadji.

Sous la houlette de Darren Simpson, formateur venu du Queensland et bien connu du milieu équestre australien, une dizaine de cavaliers calédoniens ont participé à ce stage consacré au reining, discipline équestre dans laquelle les cavaliers effectuent des figures spécifiques au galop.

Badminton

Les fous du volant à Païta !

En avril, Païta a accueilli les meilleurs joueurs de badminton de la province Sud pour une compétition au niveau relevé !

67 participants, représentant les différents clubs de la province Sud (ABCD de Dumbéa, CJI de la jeunesse indonésienne, l'AS Magenta, l'Olympique, le Club de badminton de Païta, le CMO La Foa et une représentante du CS Bourail), se sont affrontés sur les sept terrains de la salle omnisports de la commune.

Thomas Resuteck, de l'ABCD, remporte son premier titre de champion de la province Sud en battant Thomas Lahaut de la CJI.

Stock-car

Prêt, partez !

Fin avril, le Stock-Car Club a débuté sa saison en réunissant quelques passionnés qui ont réalisé de belles démonstrations sur le terrain de Païta.

La rude compétition de fun-car, quant à elle, a vu la victoire de Steve Marlier qui s'est imposé devant Julien Hannecart.

DIMANCHE 5 AOÛT

- **Tir, 100 m sur table, SM carabine**, au terrain de tir de Païta de 8h à 12h, organisé par le Sporting club de Païta.

SAMEDI 11 AOÛT

- **Tir, SM petit calibre et Field Pistol**, au terrain de tir de Païta, organisé par le Sporting club de Païta.
- **Tir à l'arc, passage de flèches**, au centre de loisirs, organisé par Les archers de Païta.
- **Equitation, compétition équestre de sauts d'obstacles club**, au centre équestre Les écuries soñador, organisée par Les écuries soñador.

DIMANCHE 12 AOÛT

- **Equitation, compétition équestre de sauts d'obstacles club**, au centre équestre Les écuries soñador, organisée par Les écuries soñador.

SAMEDI 18 AOÛT

- **Tir, ISSF 3x40,** au terrain de tir de Païta, organisé par le Sporting club de Païta.
- **Football, tournoi Licorne Cup**, au stade municipal, organisé par l'OMS de Païta.
- **Basket-ball, championnat province Sud Jeune**, à l'Arène du Sud de 8h30 à 13h, organisé par le Comité provincial Sud de basket.
- **Course de stock-cars**, au terrain de stock-cars, organisé par le Stock-cars club calédonien de Païta.

DIMANCHE 19 AOÛT

- **Tir récréatif, armes réglementaires d'épaule**, au terrain de tir de Païta de 8h à 12h, organisé par le Sporting club de Païta.

SAMEDI 25 AOÛT

- **Baseball, tournoi de la Locomotive**, au terrain de baseball, organisé par la Locomotive de Païta.

DIMANCHE 26 AOÛT

- **Tir, 200 m sur table**, au terrain de tir de Païta de 8h à 12h, organisé par le Sporting club de Païta.

MARDI 28 AOÛT

- **Rencontre USEP maternelle**, au stade de 9h à 14h, organisée par le Comité USEP de la 6e circonscription.

En mai, dans le cadre d'un projet éducatif porté par les services de la mairie, 38 jeunes, âgés de 13 à 20 ans, se sont mobilisés pendant les vacances scolaires pour participer à une grande opération de nettoyage et de plantation dans les mangroves de Païta.

Vie citoyenne

Opération mangroves

Les jeunes témoignent...

Lamassy, Benjamin ou encore Lolesio, font partie de la quarantaine de jeunes volontaires présents sur cette opération : « *Ce qui nous plaît le plus, c'est de nous retrouver ici, au bord de mer, pour travailler tous ensemble. C'est mieux que de rester à la maison à ne rien faire. En plus, il y a aussi des sorties, et ça, c'est choc !...* ».

Au-delà des moments de détente et de jeux, ils sont également contents de pouvoir se rendre utiles : « *On connaît bien la mangrove de Païta, mais c'est la première fois qu'on vient la nettoyer et la replanter. C'est bien. Ramasser les déchets, ça fait réfléchir sur notre comportement et celui des autres* ».

Ils ont d'ailleurs un message à faire passer à ceux qui continuent leurs dépôts sauvages, mais aussi aux campeurs et aux personnes qui fréquentent la baie de Toro : « *Il faudrait leur dire qu'il y a des lieux pour jeter leurs déchets, et qu'à la plage, il y a des poubelles qui ont été installées pour ça* ».

Le message est envoyé !

Cette action, développée dans le cadre plus global du programme de prévention de la délinquance et de lutte contre la récidive, avait pour objectif d'amener ces jeunes, dont une minorité a déjà eu à faire à la justice par le passé, à devenir acteurs de projets de quartiers ou de projets citoyens. Certains d'entre eux avaient déjà participé à la réalisation d'une fresque sur le mur de l'école James-Paddon en 2011.

Cette année, l'objectif était de leur faire découvrir le fragile écosystème de la mangrove, de les sensibiliser à la préservation de l'environnement, mais aussi et surtout, de veiller à leur transmettre des valeurs telles que la solidarité, le respect mutuel, le respect des consignes et des règles de vie en communauté...

L'opération a également permis aux deux animatrices, ravies du succès rencontré, d'accueillir de nombreux nouveaux venus, incités par leurs aînés à participer au projet et, d'une certaine manière, à prendre la relève...

Sur le terrain, 3 tonnes de déchets récoltées !

Les volontaires se sont déployés sur plusieurs sites identifiés par la mairie : baie de Gadji (autour de Savannah-sur-Mer et du quai de Gadji) et baie de Toro.

Très motivées, équipes de nettoyage et équipes de plantation ont donc œuvré de concert pour mettre en valeur le littoral de la commune.

Au terme des deux semaines d'opération, ce sont trois tonnes de déchets de toutes sortes qui ont été collectées et des centaines de mètres carrés de mangrove replantés !

Une vraie performance, d'autant plus remarquable que les jeunes ont fait preuve, tout au long du projet, d'un très bon état d'esprit et d'un comportement exemplaire.

Un engagement gratifié

En récompense de leur engagement éco-citoyen, tous les jeunes ont pu bénéficier de deux journées de détente à Tontouta, offertes par la mairie.

Au programme, différentes sorties encadrées par Terraventure : kayak, balade à cheval, accrobranches et randonnée pédestre...

Chantier tags à la gendarmerie

En parallèle de l'opération mangroves, quatre volontaires, âgés de 17 à 20 ans, ont travaillé pendant une semaine à repeindre les façades de la gendarmerie qui nécessitaient un bon rafraîchissement.

L'occasion pour ces jeunes de créer du lien avec les gendarmes de la brigade de Païta. Pour finir, ils se sont déployés dans le centre du village afin de repeindre un certain nombre de surfaces taguées.

Les jeunes volontaires se sont déclarés particulièrement motivés, d'une part parce que le chantier encadré par l'association *Active* était rémunéré, mais également parce qu'ils ont été fiers de servir la communauté en participant à l'embellissement des espaces publics.

Ces volontaires, dont deux ont effectué par le passé des mesures de réparation pénale, sont suivis depuis près de trois ans par le service du Développement social urbain (DSU) de la mairie qui les soutient et les accompagne dans leur démarche d'insertion professionnelle.

Au centre médicosocial (dispensaire)

Ateliers « Petite enfance »

Le centre médicosocial de Païta propose aux parents des ateliers « Petite enfance » sur les thèmes suivants :

- **la prévention des accidents domestiques**, le mercredi 25 juillet de 8h15 à 9h30 ;
- **le portage du bébé**, le mercredi 29 août de 8h15 à 9h30.

Pour tout renseignement et inscription, contactez le centre médicosocial, au 35 31 18.

Dépistage anonyme et gratuit

Des consultations anonymes et gratuites de dépistage du VIH ont lieu au centre médicosocial (dispensaire), du lundi au jeudi, de 8h à 16h, et le vendredi, de 8h à 15h (Tél. : 35 31 18).

Ateliers spécialisés pour personnes handicapées

Deux rendez-vous mensuels

Depuis 4 ans, dans un souci d'amélioration de la prise en charge des personnes en situation de handicap physique et/ou moteur, le bureau communal d'action sociale de Païta met en place des ateliers spécialisés pour les habitants de la commune.

Dans le cadre de cette action financée par le DSU, les personnes handicapées sont invitées deux fois par mois à participer aux ateliers organisés au Dock socioculturel. Les premiers et derniers mardis de chaque mois, de 8h à 12h, des activités manuelles, des ateliers jeux et le repas de midi sont proposés aux participants. Des sorties sont également organisées tout au long de l'année : cinéma, musée, restaurant, spectacle…

Pour tout renseignement, contactez Anne Barreau au service DSU de la mairie, tél. : 35 21 14.

Permanences sur la commune...

LOGEMENT

...de la Maison de l'habitat de Païta

Pour vos formalités concernant les logements sociaux, permanences en mairie les vendredis 13 et 27 juillet et les vendredis 10 et 24 août, de 7h30 à 11h30.

AIDE AUX VICTIMES

...de l'ADAVI

L'***Association pour l'accès au droit et l'aide aux victimes*** (ADAVI) effectue des permanences sur la commune tous les mercredis après-midi, de 12h30 à 16h30, salle de l'antenne MIJ.

Contact : Julie Beurois au 76 75 23 ou 27 76 08.

L'ADAVI vous accueille également au siège de l'association, 11 bd extérieur, Faubourg-Blanchot à Nouméa. Tél : 27 76 08.

MICRO CRÉDITS

...de divers organismes

Permanences tous les jeudis matin à la mairie de :

- L'***Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)***,
- Le ***service du Développement économique de la province Sud***,
- ***Nouvelle-Calédonie Initiative***

SOCIAL

...du Bureau d'action sociale

Tous les lundis et mercredis, de 8h à 12h, au DSU.

Contact : Anne Barreau au 35 21 14

D.S.U.

Développement Social et Urbain
Mairie de Païta
7h30 à 15h30 du lundi au vendredi
Tél. : 35 21 14 – Fax : 35 21 19

M.I.J.

Province Sud – Tél. : 35 21 15
– Lundi au jeudi : 7h30-15h30 en continu
– Vendredi : 7h30 à 14h30 en continu
– Permanence de l'annexe de Tontouta le mercredi de 13h à 16h

S.E.F.

Service de l'Emploi et de la Formation
Tél. : 35 21 29 – Fax : 35 21 19
violaine.seve@province-sud.nc

RETRO :

En avril et en mai, le Dock a été le théâtre de deux spectacles très appréciés... Les derniers mois ont été également riches pour la médiathèque, qui a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion pour son fonds documentaire.

Spectacles

Le Horla

Ce texte, adapté et mis en scène par Max Darcis d'après l'œuvre célèbre de Guy de Maupassant, a fait frémir, fin avril, les amateurs de fantastique. L'homme de théâtre poursuit sa vision et son interprétation de ce texte classique, revisité dans une mise en scène qui laisse toute sa place au jeu de l'acteur.

Photo copyright Eric Dell'Erba

Le syndrome de l'autruche

En mai, le *Syndrome de l'autruche*, présenté par la compagnie *Nez à Nez*, a permis à de nombreux spectateurs, scolaires comme tout public, d'appréhender d'une nouvelle manière les problématiques environnementales. Cette comédie clownesque, dans laquelle « le rire côtoie le pire » a sensibilisé, avec humour et émotion, le public présent sur le thème de la protection de notre planète.

Réouverture de la médiathèque

La fermeture temporaire au public de la médiathèque a permis la mise en place d'un nouveau logiciel de catalogage et de régie de la base documentaire. Le programme, dénommé « Paprika », est opérationnel et permettra d'améliorer de façon conséquente la gestion du fonds documentaire.

Soirée de contes au Dock

Mi-avril, *A tes souhaits*, des contes de Josiane, de la compagnie *Fariboles*, a été présenté à près de 500 personnes, scolaires et adultes.

À VENIR :

En juillet, le Dock se mobilise pour la protection de l'environnement. Il y aura aussi du cinéma, dans le cadre du Festival de La Foa. Au mois d'août, cirque, contes et chorale seront de la partie...

DU MARDI 3 AU VENDREDI 13 JUILLET

Les journées de l'environnement du Dock

Depuis 2009, le Dock propose chaque année dans sa programmation un événement culturel et éducatif relatif à la connaissance et à la protection de l'environnement.

Cette fois-ci, différentes activités seront proposées autour de la thématique du recyclage. Ateliers pédagogiques pour les scolaires, animations pour le public de l'espace jeunes, jeux sur l'environnement et le tri sélectif, marché et séances de cinéma pour tous seront au programme des deux premières semaines de juillet.

Un marché vert le samedi 7 juillet

Le samedi 7 juillet, un marché vert se tiendra dans le hall du Dock socioculturel : stands de plantes vertes, de produits vivriers, de légumes bios et du terroir. Des animations seront proposées aux plus jeunes (jeux sur l'environnement et le tri sélectif par le *Ludobus* et l'atelier *l'Œil et la main*). Ce sera également l'occasion d'admirer l'exposition des travaux réalisés par les enfants dans le cadre des ateliers de la semaine.

Du cinéma les jeudi 12 et vendredi 13 juillet

La préservation de notre environnement passe par la prise de conscience de son aspect à la fois grandiose et fragile. Des courts métrages internationaux et calédoniens seront projetés dans le cadre du *festival des images sous marines de Nouvelle-Calédonie*.

Dock socioculturel, séances le jeudi 12 à 9h et 13h30 (scolaires) et le vendredi 13 juillet, à 9h, 13h30 (scolaires). Séance tout public le vendredi 13 juillet à 19h.

Les ateliers socioculturels du Dock

Sous la houlette d'intervenants spécialisés, les ateliers du Dock vous invitent à découvrir différentes pratiques sportives et culturelles...
Les inscriptions aux ateliers pour le 3e trimestre ont lieu du 1er au 31 août.

Taï chi chuan
- Adulte : lundi de 17h30 à 19h30.

Intervenant : Jean Dan.

Dessin, peinture
- 4-6 ans : mercredi de 15h à 17h.

Intervenante : Denise Tiavouane.
- 7-12 ans : mercredi de 13h à 15h.

Intervenante : Yvette Bouquet.

Sculpture sur bois
- Adulte : mercredi de 13h à 15h.
- 7-12 ans : mercredi de 15h à 17h.

Intervenant : Norbert Koindredi.

Théâtre
- 4-7 ans : mercredi de 13h à 15h.
- 8-12 ans : mercredi de 15h à 17h.

Intervenant : Wénaël Astier.

Cirque
- 7-12 ans : mardi de 16h à 18h.

Intervenants : Ecole du Cirque.

Vannerie
- Adulte : mercredi de 13h à 15h.

Intervenante : Régine Ruaud.
- 7-12 ans : mercredi de 15h à 17h.

Intervenante : Solange Cottin.

Informatique
- Adulte : jeudi de 15h à 17h.

Intervenant : Matthieu Perrochaud.

Poterie
- 7-12 ans : mercredi de 13h30 à 15h30
- Adulte : lundi de 13h30 à 15h30

Intervenante : Céline Bendettis..

VENDREDI 6 JUILLET

Festival du cinéma de La Foa

Dans le cadre du 14e festival du cinéma de La Foa, projection au Dock des films Hugo Cabret, de Martin Scorcese (Primé aux Oscars, aux BAFTA et aux Golden Globes 2012), et Habemus Papam, du réalisateur Nanni Moretti (Sélection officielle au Festival de Cannes 2011 et nombreux festivals internationaux).

Hugo Cabret

« Dans le Paris des années 30, le jeune Hugo est un orphelin de douze ans qui vit dans une gare. Son passé est un mystère et son destin une énigme. De son père, il ne lui reste qu'un étrange automate dont il cherche la clé – en forme de cœur - qui pourrait le faire fonctionner. En rencontrant Isabelle, il a peut-être trouvé la clé, mais ce n'est que le début de l'aventure… »

Dock socioculturel, vendredi 6 juillet, séances à 9h et 13h30 (séances réservées aux scolaires). Durée : 2h. A partir de 6 ans.

Habemus Papam

« Après la mort du Pape, le Conclave se réunit afin d'élire son successeur. Plusieurs votes sont nécessaires et les fidèles massés sur la place Saint-Pierre attendent en vain l'apparition au balcon du nouveau souverain pontife. Ce dernier ne semble pas prêt à supporter le poids d'une telle responsabilité. Angoisse ? Dépression ? Peur de ne pas se sentir à la hauteur ? Le monde entier est bientôt en proie à l'inquiétude tandis qu'au Vatican, on se tourne vers la psychanalyse pour surmonter la crise… »

Dock socioculturel, vendredi 6 juillet à 19h. Durée : 1h45. A partir de 12 ans.

VENDREDI 10 AOÛT

Atomic circus

Après *Ciné Circus* et *Scout Circus*, les élèves de l'Atelier Création de l'Ecole de Cirque de Nouvelle-Calédonie (3e promotion), sous la direction de Pascale Legrand et Stéphane Piochaud, présentent une vision circassienne d'une équipe de savants fous complètement désaxée. Spectacle théâtralisé, où les aériens (trapèze, tissus et cerceau), les équilibres (monocycles, boules), le jonglage (massues, boîtes à cigares et diabolos) et l'acrobatie sont les moyens d'expression de cette équipe de savants très particulière.

Dock socioculturel, vendredi 10 août à 19h.

VENDREDI 17 AOÛT

Blanche Neige

Ce spectacle est une adaptation théâtralisée du conte Blanche Neige, des Frères Grimm, qui, à travers sa conception et sa scénographie, fait ressortir son caractère symbolique et initiatique.
La metteur en scène-interprète Charlotte Colomb, de la compagnie *Les pêcheurs de lune*, a suivi une formation d'art dramatique au Cours Florent et joué dans de nombreux spectacles en Nouvelle-Calédonie.

Dock socioculturel, vendredi 17 août à 19 heures. Durée : 1h10. A partir de 4 ans.

MARDI 28 AOÛT

Les Voix du Sud

Concert de chorales dans le cadre du festival « Les Voix du Sud, », organisé par la province Sud.

Dock socioculturel, mardi 28 août à 19 heures.

Le DOCK socioculturel

Tél. : 35 44 04
Fax : 35 39 78
Mail : dsc.paita@canl.nc

Du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
Samedi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

La Médiathèque

Mardi, jeudi, vendredi : 14h – 17h
Mercredi : 9h – 17h en continu
Samedi : 10h – 17h en continu
Horaires réservés aux scolaires
Mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 11h.

Les tarifs

La carte annuelle « Dock en stock »
- Tarif adultes : 1 000 F
- Tarif réduit 50% : 500 F

(Adultes adhérents, sans emploi, bénéficiaires de l'aide médicale gratuite, étudiants ou handicapés)
- Tarif jeunes et scolaires : 200 F *(Enfants et jeunes de – de 18 ans)*

Les spectacles payants
- Tarif adultes : 1 000 F
- Tarif réduit 50% : 500 F
- Tarif jeunes et scolaires : 200 F

Une séance de cinéma
- Tarif adultes : 500 F
- Tarif réduit 50% : 250 F
- Tarif jeunes et scolaires : 250 F

Les inscriptions aux ateliers socioculturels
- Tarif adultes : 1000 F par trimestre
- Tarif réduit 50% : 500 F par trimestre
- Tarif jeunes et scolaires : 500 F par trimestre.

Réservé en priorité aux adhérents.

Les inscriptions aux stages artistiques
- Tarif adultes : 500 F par jour
- Tarif réduit 50% : 250 F par jour
- Tarif jeunes et scolaires : 250 F par jour. *Réservé en priorité aux adhérents.*

L'accès à Internet, à la médiathèque
- Tarif adultes adhérents : 600 F par heure
- Tarif réduit 50% : 300 F par heure
- Tarif jeunes et scolaires : 100 F par heure

Réservé exclusivement aux détenteurs de la carte culturelle.

Nouveautés de la médiathèque :

Côté BD

SECTEUR ADULTES
- **Les passagers du vent :** La Petite fille Bois Caïman, tome 1
- **Les arcanes du Midi-Minuit** : L'affaire du Ougan tome 4
- **Le fantôme de l'opéra,** d'après l'œuvre de Gaston Leroux
- **Le chat du rabbin :** Jérusalem d'Afrique, tome 5

SECTEUR ENFANTS
- **Garfield :** Tout schuss
- **Garfield :** Ma soupière bien-aimée
- **Marsupilami :** Opération Attila, tome 24
- **Cédric :** Où sont les freins?, tome 16

Côté CD

INTERNATIONAL :
- Shaka Ponk : **The geeks and the Jerkin' socks?**
- Coldplay : **Mylo Xyloto**
- Lana Del Rey : **Born to die**
- Evanescence : **Evanescence**

LOCAL :
- Inotux : **Eveil de conscience**
- RGM : **Sorre**
- Tremplin musical : **Le live au Grand Cerf** (Volume 2)
- Yannauff : **Ambiance calédonienne**

FRANÇAIS :
- Eskemo : **1.v1**
- Richard Djian : **Toi sans moi**

MUSIQUE DU MONDE ET REGGAE :
- Lucky Dube : **The King of african reggae**
- Max Romeo : **Best of**
- Toots & The Maytals : **The very best of**
- Pierpoljak : **Je fais c'que j'veu**

ENFANTS ET BANDE ORIGINALE :
- Vanessa Paradis et M chantent... : **Un monstre à Paris**
- Glee : **Season 3, volume 7**

ZOOm

Ville de Paita

Le Comité des fêtes et la Ville de Paita organisent

Vendredi 13 juillet
sur la place du village

un grand concours de déguisement

sur le thème de

la Révolution Française

Pour les enfants et adultes
Inscription de 17h00 à 18h00

De nombreux lots à gagner !!!

PROGRAMME

- **A partir de 17h00 :** distribution de lampions
- **17h30 :** spectacles
- **18h30 :** retraite aux flambeaux
- **19h00 :** défilé des candidats au concours et remise de prix aux lauréats
- **19h45 :** Feux d'artifices